Fédération des Alpes de Haute Provence pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Reconnue d'Utilité Publique Agréée au Titre de l'environnement



Présentation
des travaux de
restauration de
la continuité
écologique sur
l'adous de
Saint-Jurson

Action réalisée en partenariat technique avec le SMAB



Action financée par :







Siège Social : Immeuble Etoile des Alpes Bât B Traverse des Eaux Chaudes 04000 - DIGNE LES BAINS Tél. : 04.92.32.25.40

E-mail: fdpeche04@wanadoo.fr

Description du projet

Les travaux présentés s'inscrivent dans une démarche globale de restauration des adous dans le département des Alpes de Haute-Provence. Sur le bassin versant de la Bléone, ces opérations font l'objet d'une fiche action dans le cadre du contrat de rivière « Bléone et affluents » grâce auquel s'est développé un partenariat entre le Syndicat Mixte Asse Bléone, l'AAPPMA « la Bléone » et la FDAAPPMA 04.

Sur l'adous de Saint-Jurson, des travaux de restauration et d'entretien du milieu ont eu lieu à plusieurs reprises depuis 2017 sur la partie aval du chenal (retrait des bois morts et des embâcles, reprise de la confluence avec la Bléone afin de rétablir les capacités de colonisation piscicole, réalisation de plantations afin de restaurer une ripisylve sur les secteurs dépourvus, ...).

L'objectif a été de poursuivre et de finaliser la démarche de restauration de l'adous sur la partie amont concernée par l'usage agricole. Elle intervient à la suite d'échanges qui ont eu lieu entre l'AAPPMA et le propriétaire terrien ou exploitant agricole qui ont laissé entrevoir une possibilité de réalisation d'actions concrètes et complémentaires à la démarche initiale, à savoir :

- Le rétablissement de la continuité écologique sur la totalité du linéaire en remplaçant/supprimant des ouvrages transversaux problématiques.
- La restauration de la morphologie d'une portion de chenal par le biais d'une rechenalisation à la suite du retrait d'un ouvrage.
- La réalisation de travaux complémentaires pris en charge par le SMAB dans le cadre du partenariat technique, à savoir le curage d'une portion de chenal encombrée et une recharge sédimentaire.

La nature des travaux envisagés a donc permis de réaliser une restauration morphologique complète de l'adous, tout en maintenant les usages locaux (agricoles dans ce cas précis).

Situation géographique

L'adous de Saint-Jurson est un affluent de la Bléone situé sur les communes du Chaffaut-Saint-Jurson (04510) et de Digne-les-Bains (04000).

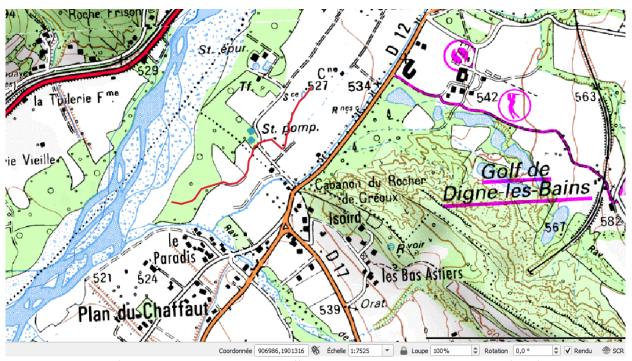


Figure 1 : Localisation de l'adous sur les communes du Chaffaut-Saint-Jurson et de Digne-les-Bains (tracé rouge sur carte IGN).



Figure 2 : Aperçu du chenal de l'adous de Saint-Jurson sur photographie aérienne (source : Géoportail).

Présentation des travaux

L'objectif étant de restaurer une continuité écologique sur la totalité du linéaire de l'adous, l'ensemble des ouvrages problématiques a été retiré, soit <u>5 ouvrages</u> ce qui représentent <u>53</u> <u>mètres linéaires de réouverture du chenal</u>. Afin de maintenir l'usage agricole qui nécessite une traversée du chenal sur plusieurs points, 3 d'entre eux ont été remplacés par une passerelle totalement transparente pour le milieu.

Une entreprise locale a été choisie pour la réalisation de ces travaux.



Figure 3 : Aspect général de la partie amont de l'adous où sont situés les ouvrages et travaux programmés.

10 jours ont été nécessaires à la réalisation de ces travaux de restauration. Ils ont été réalisés du 05 octobre au 12 novembre 2021. Ils ont nécessité plusieurs interventions préalables, à savoir :

- Une recherche préalable du campagnol amphibie (espèce protégée et menacée) dont la présence était fortement suspectée sur l'adous, afin de déterminer des zones d'évitement par les engins de chantier.

- Un débroussaillage des berges de l'adous au niveau des bandes enherbées afin de permettre la future circulation des engins pour la réalisation des travaux.
- Une pêche électrique de sauvetage sur la totalité de la partie amont de l'adous afin de déplacer les poissons présents avant la réalisation des travaux.

Les travaux ont ensuite été réalisés de la manière suivante :

- Retrait des 5 ouvrages transversaux problématiques. Stockage des pierres et blocs issus du retrait des ouvrages pour une réutilisation à des fins de diversification des habitats. Evacuation et dépose des autres débris en déchetterie.
- Réalisation du terrassement et des coffrages permettant la mise en place des supports bétonnés des trois passerelles en remplacement des ouvrages n°2, 3 et 5.
- Coulage du béton pour la réalisation des culées des 3 passerelles. Retrait des coffrages et mise en place des IPE constituant les supports des futures passerelles.
- Mise en place des 3 passerelles.

Les travaux de retrait de 5 ouvrages transversaux problématiques et le remplacement de 3 d'entre eux par des passerelles ont permis de rétablir un écoulement satisfaisant dans le chenal ainsi que la continuité écologique sur l'ensemble du linéaire, tout en maintenant les besoins agricoles locaux. Un décolmatage du substrat a naturellement eu lieu suite à la réalisation de ces travaux, fournissant un substrat plus diversifié aux peuplements aquatiques.

Les travaux complémentaires réalisés par le SMAB, à savoir l'opération de curage et la recharge sédimentaire, ont permis de rouvrir une portion en cours de comblement et d'ainsi rétablir les écoulements et fournir un substrat plus diversifié.

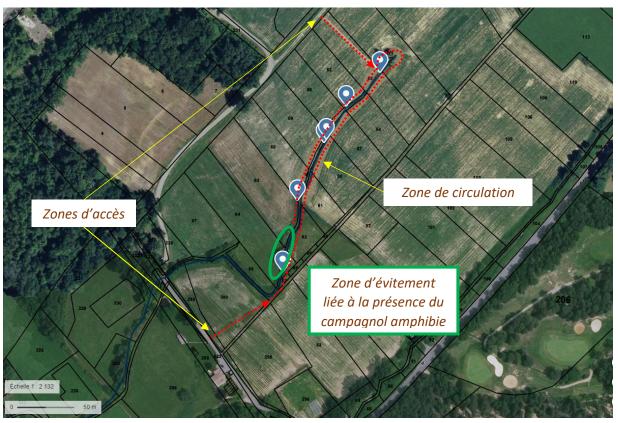


Figure 4 : Accès utilisés pour la réalisation des travaux.

Bilan des dépenses engagées sur l'opération

STRUCTURE PORTEUSE	NATURE DES TRAVAUX	COÛT ASSOCIÉ (TTC)	FINANCEMENT
FDAAPPMA 04	Démolition et		
	évacuation de 5	3 000 €	50% Agence de l'Eau RMC
	ouvrages		soit 17 160 euros
	problématiques		
			20% Région Sud PACA soit
	Réalisation de 3	31 320 €	6 864 euros
	passerelles-pontons en		
	remplacement		24% FNPF soit 8 236.8
			euros
7	Curage, entretien de la		
SMAB	végétation et recharge	5 688 €	
(travaux complémentaires)	sédimentaire sur une	J 000 €	
	portion de l'adous		
TOTAL		40 008 €	